

| COMMUNIQUE DE PRESSE

Mardi 30 mai 2023



Cité éducative Marseille centre-ville : lancement de la Fête du Jeu mercredi 31 mai 2023, 14h-17h

Espace Villeneuve Bargemon, quai du Port 13002 Marseille

Le programme des Cités éducatives a été mis en place dans le département des Bouches-du-Rhône dès 2019 pour servir une ambition forte : travailler en concertation et co-construction, au profit de toute une jeunesse (0 à 25 ans).

L'État, services de la préfecture et de l'Education nationale, la ville de Marseille et la Métropole Aix-Marseille-Provence se sont engagés à généraliser une dynamique déjà initiée par des acteurs du terrain, au plus près des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville afin de faciliter la continuité entre l'école, la famille, le territoire et ses acteurs multiples.

La Cité éducative du centre-ville a décidé de mettre en œuvre une semaine festive sur la thématique de la Fête du Jeu, du 31 mai au 3 juin 2023.

L'objectif est de proposer aux habitants et aux familles du quartier plusieurs temps de convivialité et de jeu. Afin d'ouvrir les festivités, un temps fort est organisé **mercredi 31 mai 2023 de 14h à 17h** à l'espace Villeneuve Bargemon (salle et espace extérieur), quai du port, 13002 Marseille.

Les différents acteurs de la Cité proposeront des ateliers autour du jeu, afin de valoriser cet outil comme un vecteur d'apprentissage à part entière, créateur de liens sociaux.

Déambulation des autorités pilotes des Cités éducatives avec présentation des stands à partir de 14h15 : M. Laurent Carrié, préfet délégué pour l'égalité des chances, M. Pierre Huguet adjoint au Maire et M. Denis Rossi, conseiller métropolitain délégué à la Politique de la Ville et au NPNRU Marseille.

Micro tendu avec les autorités prévu à 14h45 à l'entrée de l'espace Bargemon.

Service Régional de la Communication Interministérielle

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr

